

Modèle d'accompagnement des bénéficiaires du RSA majoré vers l'employabilité avec l'appui des opérateurs de confiance 2021 - 2024



caf.fr



6270 orientations vers la CAF soit 130 nouveaux allocataires par mois
10 % des orientations



5209 CER signés
2327 allocataires orientés vers les opérateurs de confiance



83 % des allocataires ont contractualisé avec la CAF
70 % des CER portent sur des parcours mixtes sociaux et professionnels



Plus de 3863 solutions professionnelles
Plus de 9749 solutions sociales
(données enregistrées dans Espoir à compter de 2022)

Les thématiques des CER 2021 à 2024



Thèmes des objectifs et démarches dans les CER	Nombre
Insertion	4 090
Parentalité	5 431
Logement	2 052
Budget	640
Illétrisme / Illectronisme	155
Lien social	441
Santé	963
Mobilité	525

Des engagements /projets des allocataires qui portent principalement sur :

- ✓ *L'insertion professionnelle*, axe majeur d'intervention, avec pour objectif principal de favoriser l'accès à l'emploi et à la formation.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur des opérateurs de confiance pour 44% des allocataires accompagnés .

- ✓ *La parentalité* , thématique qui couvre les démarches liées à :

- ✓ *l'accès aux droits* ,les démarches liées aux prestations versées par la Caf en particulier l'ASF ou à la pension alimentaire. Du fait de la typologie du public accompagné (Mono Parents avec enfant(s)). Accompagnement attentionné dans le suivi des paiements ou des démarches administratives pour obtenir la fixation d'une pension alimentaire .
- ✓ *la recherche d'un mode de garde*, également au cœur des préoccupations des parents, nécessitant des solutions adaptées pour concilier travail, logement et parentalité.

- ✓ *Le logement* l'entrée dans le RSA majoré fait suite à une séparation ou la charge d'un enfant de moins de 3 ans La demande de logement est souvent la première étape de la décohabitation (soit avec les parents ou avec un ex-conjoint.) ,ceci dans un contexte de tensions avec le cercle familial et de besoins urgents en termes de logement adapté, pour garantir une stabilité à ces familles fragilisées(472 demandes portent spécifiquement sur l'accès à un logement,)

Deux axes stratégiques

- ✓ La mise en œuvre d'une étude des besoins d'accueil du jeune enfant des bénéficiaires du RSA en situation d'insertion professionnelle
- ✓ L'évaluation du dispositif existant auprès des gestionnaires de crèches.

De juillet à décembre 2024, la coordination AVIP a permis :

- La création de 2 fiches action
- 1 fiche action CTG
- 3 démarches d'orientation
- 19 orientations CAF/France Travail
- 5 places disponibles auprès des assistants maternels
- 15 crèches partenaires des expérimentations (de Saint-Denis à Saint-André)
- 5 assistants maternels partenaires des expérimentations
- La mise en place d'un partenariat auprès de micro-crèches PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant)
- Le renforcement du partenariat existant avec France Travail

Avec le projet de rénovation du Label qui devrait se concrétiser avec la Loi plein emploi, les perspectives seront multiples à différents niveaux.

Il sera important de maintenir la coordination et de définir une stratégie de développement avec des niveaux de gouvernance en lien avec les compétences des autorités organisatrices.

Enquête auprès des bénéficiaires du RSA afin d'adapter le dispositif à la réalité du public accompagné : focus sur la méthodologie mise en œuvre

- Le premier recueil se fait sous forme quantitative. Elle est menée par Run conseil à travers un questionnaire qui s'attache à répondre aux objectifs stratégiques suivant :
 - Recueillir la typologie des répondants
 - Repérer les écueils et freins en matière de garde d'enfant
 - Identifier les besoins des bénéficiaires du RSA en matière de mode d'accueil du jeune enfant.
- Le second recueil s'est fait sous forme d'enquête qualitative avec la réalisation d'ateliers.
 - Cette enquête qualitative a été menée par Red Samuraï, en collaboration avec Run conseil, à travers deux ateliers d'échange qui se sont attachés à répondre à l'objectif :
 - Recueillir l'avis, les attentes et les propositions des répondants dans la perspective d'améliorer et d'adapter le dispositif aux besoins des bénéficiaires.
- Chaque atelier d'échange pouvait accueillir jusqu'à 20 personnes. Ils se sont réalisés aux dates suivantes :
 - Atelier 1 zone Nord/Est : le mercredi 04 décembre
 - Atelier 2 zone Sud/Ouest : le mercredi 11 décembre

Étude des besoins d'accueil du jeune enfant des bénéficiaires du RSA en situation d'insertion professionnelle sur le territoire Réunionnais

Ce qu'il faut retenir ? +

1

- 73% des bénéficiaires qui ont répondu sont dans une démarche d'insertion professionnelle.

2

- 68% des bénéficiaires utilisent des modes de garde informels (entourage ou s'en occupe eux-mêmes).
- Ces modes de garde sont plus souvent choisis par défaut, en comparaison aux modes de garde formels

3

- Les crèches, MAM et assistantes maternelles, sont les modes les plus demandés par les bénéficiaires.

4

- Une attente pour un mode de garde : peu coûteux; qui propose des services de qualité; avec un personnel formé et à l'écoute.

5

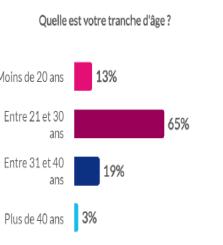
- Des solutions à exploiter et/ou développer : groupement de crèches; ouverture de nouvelles structures en intégrant les parents qui souhaitent se former dans le secteur de la petite enfance; création d'associations de parents.

Étude des besoins d'accueil du jeune enfant des bénéficiaires du RSA en situation d'insertion professionnelle sur le territoire Réunionnais

Le profil des bénéficiaires

Nombre de bénéficiaires qui ont répondu

444



	N	%
SUD	163	37%
NORD	104	23%
EST	91	20%
OUEST	86	19%
TOTAL	444	100%

68% des bénéficiaires optent pour un mode de garde informel

Mode de garde utilisé :



68%
Pourcentage



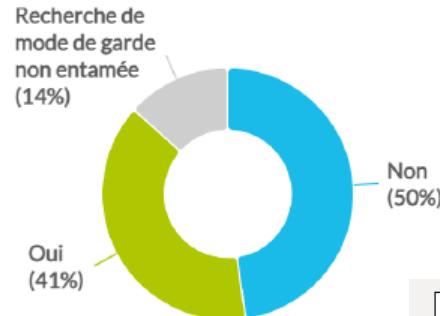
39%
Pourcentage

Les bénéficiaires en démarche d'insertion ou en emploi sont plus nombreux à opter pour de l'accueil formel
A l'inverse les bénéficiaires qui ne travaillent pas sont à 85% dans l'accueil informel

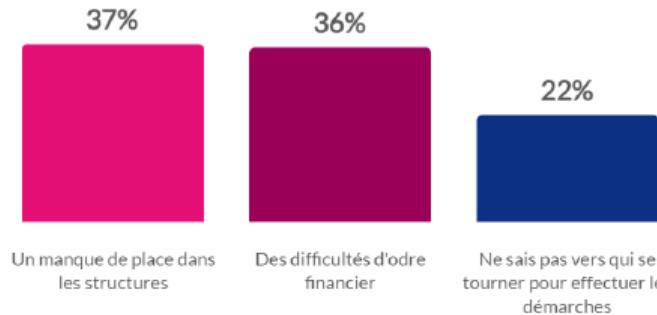
Étude des besoins d'accueil du jeune enfant des bénéficiaires du RSA en situation d'insertion professionnelle sur le territoire Réunionnais

41% des bénéficiaires ont rencontré des difficultés lors de leur recherche d'un mode de garde

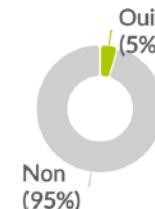
Difficultés rencontrées :



Les 3 difficultés les plus rencontrées :



Connaissance du dispositif AVIP ?





ALLOCATIONS
FAMILIALES

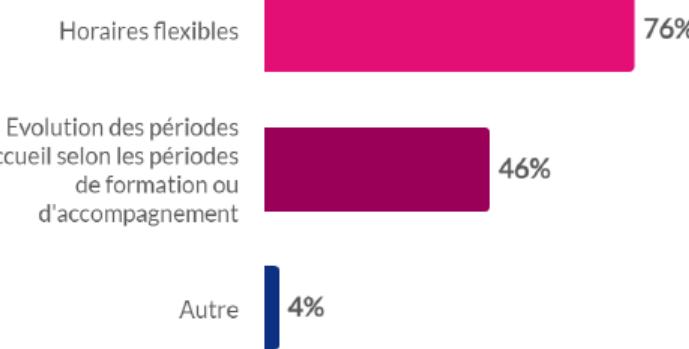
Caf
de La Réunion

Étude des besoins d'accueil du jeune enfant des bénéficiaires du RSA en situation d'insertion professionnelle sur le territoire Réunionnais

caf.fr

Les attentes des bénéficiaires

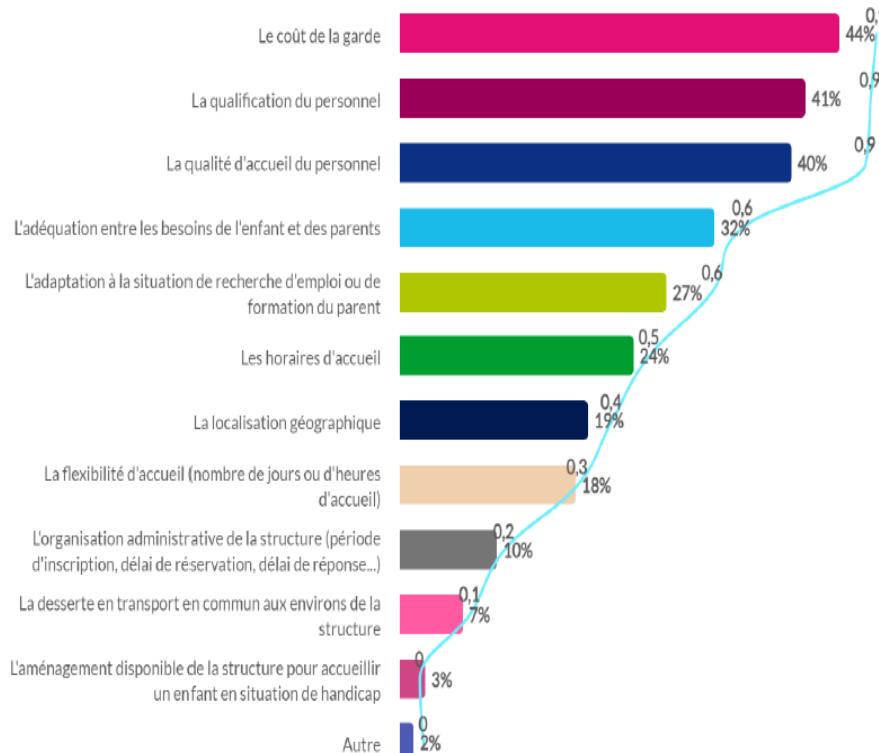
Les attentes des bénéficiaires en termes de plage horaire d'accueil :



Rappel méthodologique

Le bénéficiaire choisit les 3 éléments qui, pour lui, sont les plus importants dans sa recherche d'un mode de garde.

Lorsqu'on vous parle de mode de garde des enfants, qu'est-ce qui est le plus important pour vous ?



Les constats issus des ateliers participatifs avec les bénéficiaires en décembre 2024

- ✓ Absence de connaissance du dispositif AVIP
- ✓ Absence d'information dans les territoires isolés
- ✓ Des problématiques de communication sur l'ensemble des droits proposés.
- ✓ Les répondants mettent en évidence des problèmes de garde d'enfant sur des plages horaires atypiques et une amplitude horaire insuffisante.
- ✓ La mobilité a été relevée comme étant un frein fortement lié à la garde d'enfant.
- ✓ Les répondants mettent en avant des horaires de bus insuffisants dans les quartiers périphériques.
- ✓ L'accueil des enfants est un problème majeur pour des familles monoparentales avec plusieurs enfants. Elle ne se limite pas à la petite enfance.

Il est à noter que ces parents observent ces mêmes freins concernant les horaires du périscolaire en semaine, surtout le mercredi.

Coordination départementale du dispositif AVIP Propositions conjointes issues des tables rondes

- Encourager l'implantation de crèches proches des lieux de formation, dans des zones d'activité.
- Favoriser la mobilité dans les territoires isolés.
- Diversifier et flexibiliser les modes d'accueil : Garde à domicile, assistants maternels, MAM (maison d'assistants maternels), centre sociaux, service d'accueil qui couvre des réalités et besoins différents; mixité avec le périscolaire, baby bus des gardes à domicile pour des accueils ponctuels.

PROPOSITION DE FICHE ACTION N° 6
NOM DE L'ACTION : SOUTENIR LA PARENTALITE ET LA GARDE D'ENFANT

OBJECTIFS :

- Soutenir les actions de parentalité à destination des bénéficiaires du RSA
- Proposer des modes d'accueil individuels ou collectifs à destination des jeunes enfants et enfants, adaptés aux besoins des parents bénéficiaires du RSA, en cohérence avec le Service Public Petite Enfance**

MODALITES D'INTERVENTION :

- Mesure 1 : Développer, dans le cadre d'appels à projets, la mise en œuvre d'actions visant à :
 - Renforcer le lien école-famille, développer l'implication et la participation des parents dans la scolarité de leurs enfants et accompagner les parents dans leur rôle éducatif
 - Dispenser un accompagnement spécifique pour les jeunes parents bénéficiaires du RSA
 - Favoriser la prévention et la médiation auprès des parents et futurs parents
- Mesure 2 : **Favoriser le déploiement des crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) et leur localisation au plus près des lieux de formations et des bassins d'emploi**, en mobilisant le partenariat avec les bailleurs sociaux pour l'utilisation des bas d'immeubles dans les quartiers en proximité tout en privilégiant les lieux intergénérationnels : crèches ou haltes-garderies au sein des EHPAD, développement de solutions d'accueil individuel en mobilisant de l'ingénierie sociale et/ou financière.
- Mesure 3 : **Expérimenter et soutenir le développement de modes d'accueil diversifiés : accueil individuel à domicile, assistants maternels, Mam (maison d'assistants maternels), centre sociaux, services d'accueil adaptés aux différents besoins, périscolaire, Baby Bus des gardes à domicile pour des accueils ponctuels, en mobilisant le dispositif Chèque Marmaille (chantier SPPE en cours).**
- Mesure 4 : favoriser la coordination des acteurs par le soutien à une fonction de coordination AVIP